



Tourisme et Communication

OBJET : Projet d'aménagement touristique du site de la Hunaudière à Sion les Mines

EXPOSE

Le site touristique de la Hunaudière à Sion les Mines, composé en partie d'anciennes forges, est un site d'exception majeur du territoire. Il représente un lieu attrayant aux atouts multiples : patrimonial, touristique, économique et écologique abritant des espèces d'intérêt floristique et faunistique. Il est ainsi apprécié du large public à toutes saisons du fait de sa qualité environnementale et paysagère accentuant le tourisme vert.

Soucieux de développer ce site en permettant notamment son accès à tous tout en assurant sa préservation, la communauté de communes et la commune de Sion les Mines ont engagé différentes phases de réflexions et d'études pour valoriser le site.

C'est ainsi que la commune de Sion les Mines a procédé à des travaux de réfection de la crêperie ainsi qu'à la création d'un atelier pour l'association des Amis des Forges de la Hunaudière œuvrant pour la valorisation de l'histoire et du passé industriel du site.

La communauté de communes a lancé une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui a notamment permis d'identifier diverses intentions d'aménagement et de requalification afin de redynamiser le site sous toutes ses composantes.

Dans ce cadre, au regard des constats opérés et notamment des parcours difficilement praticables, des cheminements piétons en mauvais états et ce, notamment aux abords de l'ancienne maison de maître et de la crêperie, il vous est proposé d'engager un programme d'aménagements extérieurs favorisant l'accessibilité des randonneurs, des visiteurs de l'atelier des fondeurs et de la clientèle touristique de passage tout en valorisant le patrimoine bâtiementaire du site d'une part et d'autre part, d'améliorer la sécurisation des abords du site.

En effet, par manque de places de stationnement, il a été constaté que les véhicules stationnent de manière non gérée et de façon aléatoire occasionnant un manque de sécurité et générant des obstacles aux flux piétons.

Ce programme serait pluriannuel et lissé sur 3 ans intégrant ainsi par priorisation d'actions les opérations suivantes :

. 2022 -2023: Amélioration de l'accessibilité et création d'un parking avec stationnements dédiés aux personnes à mobilité réduite,

. 2023-2024 : Valorisation patrimoniale du site et de ses cheminements (nord et ouest de l'étang).

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 580 000 € HT :

. Phase 1 : 2022-2023 : Amélioration de l'accessibilité et création d'un parking avec stationnements dédiés aux personnes à mobilité réduite : 225 000 € HT

. Phase 2 : 2023-2024 : Valorisation patrimoniale du site et de ses cheminements (nord et ouest de l'étang) : 315 000 € HT

. Maîtrise d'œuvre : 40 000 € HT

Dans le cadre des prochains contrats à intervenir, des fonds européens, régionaux et départementaux seront sollicités pour financer au moins 50% de cette opération.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Tourisme et Communication » réunie le 2 mars 2022.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- de solliciter les subventions à venir pour le financement de l'opération,
- de déléguer au bureau communautaire les éventuelles modifications à apporter au plan de financement au titre des subventions sollicitées,
- d'autoriser Monsieur le Président, à l'issue d'une procédure de mise en concurrence pour la réalisation des travaux, à signer les marchés publics en résultant, ainsi que toutes décisions ou modifications y étant relatives ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou le Monsieur le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 10 mars 2022

Le Président

AR-Préfecture

044-200072726-20220311-2-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-03-2022

Publication le : 11-03-2022

Conseil Communautaire du



Le Président,

Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt-deux, le dix mars, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne	
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART			X	P	M. Sébastien CROSSOUARD	
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X					
	Mme Catherine CIRON	X					
	M. Georges-Henri NOMARI	X					
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X					
	M. Rudy BOISSEAU	X					
	Mme Claudie SONNET	X					
	M. Elias AMIOUNI	X					
	Mme Christine BOURDEL	X					
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X					
	Mme Simone GITEAU				X	P	Mme Catherine CIRON
	M. Bernard GAUDIN	X					
M. François-Xavier LE HECHO	X						
DERVAL	M. Dominique DAVID	X					
	Mme Jacqueline LEBLAY	X					
	M. Michel HORHANT	X					
	Mme Laurence LE BIHAN	X					
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X					
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X					
	Mme Lucie PAUL				X	P	Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X					
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X					
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X					
	M. Sylvain HAMON	X					
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X					
	M. Sylvain DESCARPENTRIES				X	P	Mme Marie-Irène BOUIN
JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X					

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF			X	P	M. Alain HUNAUT
	Mme Géraldine PINSON-LERAY			X	P	M. Jean-Luc MARSOLLIER
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL			X		
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO			X	P	M. François-Xavier LE HECHO
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	M. Didier PAITIER			X	P	M. Louis SIMONEAU
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Monsieur François-Xavier LE HECHO

AR-Préfecture

044-200072726-20220311-2-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-03-2022

Publication le : 11-03-2022



Le Président,

Alain HUNAUT